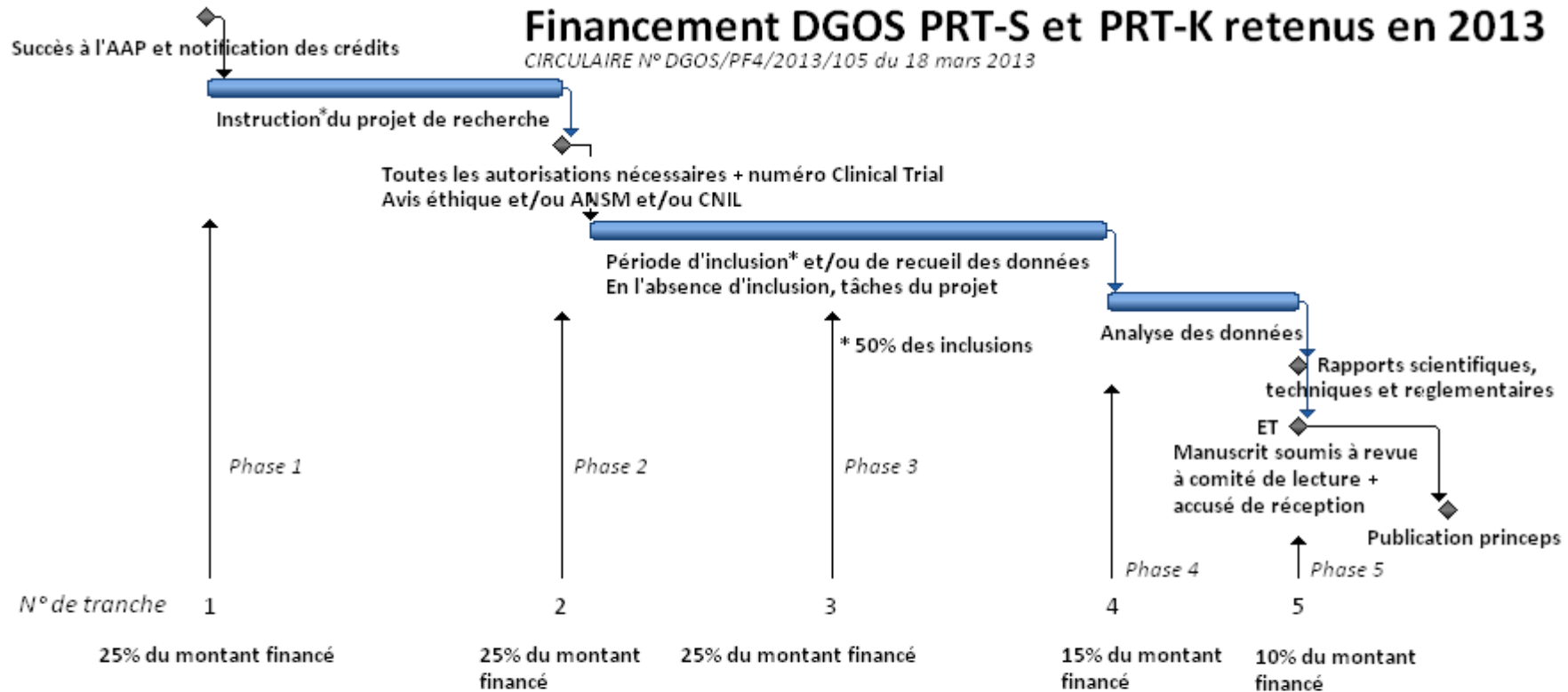


Financement DGOS PRT-S et PRT-K retenus en 2013

CIRCULAIRE N° DGOS/PF4/2013/105 du 18 mars 2013



* instruction du projet : préparation et validation de tout document nécessaire au bon déroulement du projet, des circuits nécessaires à sa bonne organisation -circuit patients, imagerie, biologie, données, médicaments, etc.-, actions en vue de l'obtention des avis réglementaires...